

**COUR DU BANC DE LA REINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DIVISION DE LA FAMILLE**

CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE _____



REQUÉRANT



-et-

REQUÉRANT CONJOINT

Signé et scellé à la Cour du Banc de la Reine à
Fredericton par le Registraire adjoint de la Cour à
Fredericton le _____ 20 ____.



Registraire adjoint

**REQUÊTE CONJOINTE EN DIVORCE
(FORMULE 72B)**

(Rayer la mention inutile.)

DEMANDE



1 Le Requéran et le Requéran conjoint demandent conjointement:

(a) un divorce;

(b) en application de la *Loi sur le Divorce*

(i)

(ii)

(iii)



(c) en application de la *Loi sur les Biens Matrimoniaux*

(i)

(ii)

(iii)

(Énoncez de façon précise tout ce que vous désirez faire inclure dans le jugement de divorce. Vous devez vous entendre avec votre conjoint sur tout ce que vous voulez inclure dans ledit jugement de divorce. Si une ordonnance alimentaire au profit d'un enfant est demandée, indiquez le nombre d'enfants mineurs, le nombre d'enfants majeurs, ainsi que la nature et le montant de toutes dépenses spéciales. Si vous désirez inclure, dans le jugement de divorce, les dispositions d'un contrat domestique, d'une entente de séparation, le compte rendu d'un règlement amiable, une ordonnance antérieure de la cour ou tout autre document, annexe une copie du document et faites renvoi aux dispositions particulières à être incluses.)

MOTIFS



2 Il y a eu échec du mariage car les époux ont vécu séparément depuis le _____, 20____ et vivent séparément à l'heure actuelle.



RÉCONCILIATION

3(a) Il n'y a aucune possibilité de réconciliation des époux.

(b) (*s'il y a lieu*) Voici les tentatives de réconciliation qui ont été faites :



ÉTAT CIVIL

(*Annexez un certificat de mariage ou justifiez son absence.*)

4 (a) Le requérant et le requérant conjoint se sont épousés le _____ à _____ (*endroit*)

(b) Le requérant avait pour nom de famille à la naissance _____.

(c) Le requérant conjoint avait pour nom de famille à la naissance _____.

(d) Au moment du mariage, l'état matrimonial du requérant et du requérant conjoint était
comme suit : requérant _____, requérant conjoint _____.

(e) Le requérant est né le _____.

(f) Le requérant conjoint est né le _____.



RÉSIDENCE ET RESSORT JUDICIAIRE

5 (a) Le requérant réside à _____ dans la province de _____.

(b) Le requérant conjoint réside à _____, dans la province de _____.

(c) (*Cochez la case applicable.*)

Le requérant a

Le requérant conjoint a

Le requérant et le requérant conjoint ont

résidé habituellement dans la province du Nouveau-Brunswick pendant au moins l'année précédant l'introduction de l'instance.

CAPACITÉ

6 Le requérant et le requérant conjoint ont chacun 19 ans révolus et ne sont pas atteints d'une incapacité juridique.

LES ENFANTS

7 (a) Les enfants à charge au sens de la Loi sur le divorce sont les suivants :



Nom	Date de Naissance	École et année	Personne(s) avec prénoms avec laquelle (lesquelles) reside l'enfant et depuis combien de temps
------------	--------------------------	-----------------------	---

Les enfant resident habituellement (*municipalité et province, état ou pays*)

(b) Le requérant et le requérant conjoint demandent une ordonnance par consentement de garde ou de garde conjointe des enfants suivants, selon les modalités qui suivent : (*Assurez-vous que la présente demande est conforme à la demande présentée en vertu de l'alinéa 1(b).*)

Nom de l'enfant

Modalités de l'ordonnance

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

(c) Le requérant et le requérant conjoint ne demandent pas d'ordonnance de garde et

consentent à la continuation d'une ordonnance de garde antérieure, ou

tentent d'obtenir une ordonnance de garde dans une autre instance, dont les détails sont les suivants: (*Donnez le nom de la cour, le numéro du dossier et les détails de l'ordonnance ou de l'instance.*)

(d) Le requérant et le requérant conjoint demandent une ordonnance d'accès par consentement (arrangements concernant les droits de visite) pour les enfants suivants, selon les modalités qui suivent : *(Assurez-vous que le présent alinéa est conforme à la demande présentée en vertu de l'alinéa 1(b).)*

Nom de l'enfant

Modalités de l'ordonnance

(e) Les droits d'accès actuels (arrangements concernant les droits de visite) de l'époux qui ne réside pas avec les enfants sont les suivants. *(Donnez les détails tels les jours de la semaine, les heures de visite et le lieu d'accès.)*

(f) Les droits d'accès (arrangements concernant les droits de visite) susmentionnés sont:

satisfaisants

insatisfaisants

(Si les droits d'accès ne sont pas satisfaisants, en donner les raisons et décrire comment ils devraient être modifiés.)

(g) L'ordonnance demandée en vertu de l'alinéa (b) ou (d) est dans l'intérêt supérieur des enfants pour les raisons suivantes:

(h) Les changements dans la situation des époux qui sont susceptibles d'affecter les enfants, leur garde et les droits d'accès (arrangements concernant les droits de visite) sont les suivants:

 (i) Les arrangements actuels entre le requérant et le requérant conjoint pour les aliments des enfants sont les suivants:

Montant payé	Période (paiement hebdomadaire, mensuel, etc)	Payé par (requérant ou le requérant conjoint)	Montant payé pour (nom de l'enfant)
---------------------	--	--	--

(j) Les arrangements actuels relativement aux versements d'aliments

sont respectés

ne sont pas respectés

(Si les arrangements ne sont pas respectés, précisez le montant des arrérages et depuis quand ils sont dûs. Si vous consentez à une ordonnance pour le paiement partiel ou total de l'arrérage assurez-vous qu'une demande en vertu de l'alinéa 1(b) est incluse.)

(k) Le requérant et le requérant conjoint proposent que les arrangements relatifs au paiement d'aliments pour le bénéfice des enfants soient les suivants: *(Assurez-vous que la présente demande est conforme à la demande en vertu de l'alinéa 1(b).)*

Montant à être payé	Période (montant hebdomadaire, mensuel, etc)	Payé par (requérant ou requérant conjoint)	Payé pour (nom de l'enfant)
----------------------------	---	---	--

(k.1) La nature et le montant de toutes dépenses spéciales sont comme suit:

Nature des dépenses spéciales	Montant à être payé	Période (montant hebdomadaire, mensuel, etc.)	Payé par (requérant ou requérant conjoint)	Payé pour (nom de l'enfant)
--	--------------------------------	--	---	--

(l) Les besoins éducationnels des enfants

sont satisfaits

ne sont pas satisfaits.

(Si ces besoins ne sont pas satisfaits, donnez les détails.)

AUTRES PROCÉDURES JUDICIAIRES



8 Toutes les procédures judiciaires relatives au mariage ou aux enfants à charge sont les suivantes: (*Donnez le nom de la cour, le numéro du dossier, le genre d'ordonnance demandée et l'ordonnance rendue par la cour, s'il y a lieu. Si l'instance n'a pas été menée à conclusion, dites à quelle étape elle se trouve.*)



CONTRATS DOMESTIQUES, ENTENTES DE SÉPARATION, COMPTE RENDU D'UN RÈGLEMENT AMIABLE OU AUTRES ARRANGEMENTS FINANCIERS

9 Les époux ont conclu un contrat domestique, une entente de séparation, un compte rendu d'un règlement amiable ou autres arrangements financiers verbaux ou écrits qui suivant: (*Donnez les détails et annexe des copies. Mentionnez s'il y a des arrangements en vigueur. Si des paiements alimentaires sont en souffrance, citez les montants qui n'ont pas été payés.*)

Date

Genre d'arrangement

<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>

ABSENCE DE COLLUSION

10 Il n'y a eu aucune collusion relativement à la présente instance en divorce.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT ET DU REQUÉRANT CONJOINT

11 Le requérant et le requérant conjoint proposent que la présente instance soit entendue à

_____.

12 (a) J'ai lu la présente requête conjointe en divorce et j'en comprends le sens. Les faits qui y sont énoncés sont vrais, au meilleur de mes connaissances.

(b) Je comprends que j'ai droit d'obtenir un avis légal indépendant concernant la présente instance et de retenir les services de mon propre avocat.

(c) Je sais qu'une demande de répartition des biens en vertu de la Loi sur les biens matrimoniaux ne peut être présentée après l'expiration de 60 jours de la prise d'effet du divorce sauf dans les circonstances énoncées au paragraphe 3(4) de la *Loi sur les biens matrimoniaux*.



Date _____

Signature du requérant

Adresse (*si les services d'un avocat ne sont pas retenus*)

Date _____

Signature du requérant conjoint

Adresse (*si les services d'un avocat ne sont pas retenus*)

DÉCLARATION DE L'AVOCAT DU REQUÉRANT

(Rayer le present paragraphe si le requérant n'a pas retenu les services d'un avocat)

13 JE SOUSSIGNÉ, _____
(nom)

avocat du requérant, atteste m'être conformé aux exigences de l'article 9 de la *Loi sur le divorce*.
(Si les circonstances sont telles qu'il serait inapproprié de discuter des questions visées au paragraphe 9(1) avec le requérant, indiquez ces circonstances.)

J'atteste également avoir avisé le requérant conjoint qu'il a le droit d'obtenir un avis légal indépendant et de retenir les services de son propre avocat dans la présente instance.

Date _____
(signature de l'avocat)

DÉCLARATION DE L'AVOCAT DU REQUÉRANT CONJOINT

(Rayer le present paragraphe si le requérant conjoint n'a pas retenu les services d'un avocat)

14 JE SOUSSIGNÉ, _____
(nom)

avocat du requérant conjoint, atteste m'être conformé aux exigences de l'article 9 de la *Loi sur le divorce*. *(Si les circonstances sont telles qu'il serait inapproprié de discuter des questions visées au paragraphe 9(1) avec le requérant, indiquez ces circonstances.)*

J'atteste également avoir avisé le requérant conjoint qu'il a le droit d'obtenir un avis légal indépendant et de retenir les services de son propre avocat dans la présente instance.

Date _____
(signature de l'avocat)

(Donnez le nom, l'adresse professionnelle et le numéro de téléphone, y compris le numéro de télécopieur, de(s) l'avocat(s). Donnez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone, y compris le numéro de télécopieur, d'un requérant, qui n'a pas retenu les services d'un avocat.)

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Lorsque vous déposez votre requête, le registraire y appose un numéro de dossier. Vous devez inscrire ce numéro sur tous les documents que vous déposez au tribunal.

2. Inscrivez la circonscription judiciaire où vous vivez. Votre circonscription judiciaire est l'endroit au Nouveau-Brunswick où l'un des époux réside habituellement. On compte huit circonscriptions judiciaires au Nouveau-Brunswick. Trouver la circonscription judiciaire dans laquelle est situé votre comté: Cour du Banc de la Reine, Division de la famille-**Bathurst**, C.P.5001,254, rue St.Patrick, Bathurst (N.-B.) E2A 3Z9, Greffe:547 2150; **Campbellton**, C.P.5001,157, rue Water, Campbellton (N.-B.) E3N 3H5, Greffe: 789 2364; **Edmundston**, C.P.5001,121, rue de l'Église, Edmundston (N.-B.) E3V 3L3, Greffe: 735 2029; **Fredericton**, C.P.6000, 427, rue Queen, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1, Greffe :453 2015; **Miramichi**, 673, route King George, Miramichi (N.-B.) E1V 1N6, Greffe :627 4023; **Moncton**, C.P.5001,770, rue Main, Moncton (N.-B.) E1C 8R3, Greffe: 856 2304; **Saint John**, C.P.5001, 110, rue Charlotte, Saint-Jean (N.-B.) E2L 4Y9, Greffe: 658 2560; **Woodstock**, C.P.5001,689, rue Main, Woodstock (N.-B.) E7M 5C6, Greffe :325 4414.

3. Indiquez vos noms au long comme ils figurent sur le certificat de mariage. Vous et votre époux êtes les parties requérantes.

4. Laissez cet espace en blanc; lorsque le registraire recevra la requête en divorce, il indiquera la date précise.

5. DEMANDE - Énoncez très clairement vos demandes. Dans le cas d'une requête conjointe, vous ne pouvez demander que le divorce et des mesures accessoires dans le cadre d'une ordonnance par consentement. Si vous désirez que des clauses de votre entente de séparation soient incluses dans le jugement de divorce, indiquez le avec précision. Joignez une copie de l'entente de séparation à la requête en divorce.

Même si vous n'êtes pas tenu de produire un état financier et les autres renseignements sur votre revenu, vous auriez intérêt à le faire s'il est question d'une pension alimentaire pour les enfants ou pour l'époux. Si vous avez des enfants, il est préférable de déposer un état financier même quand vous vous êtes entendu avec votre époux au sujet de la pension alimentaire pour les enfants.

Si vous demandez un partage des biens matrimoniaux, vous devriez obtenir un avis juridique. Si vous et votre époux avez convenu d'un partage des biens matrimoniaux, décrivez dans cet espace ce dont vous avez convenu.

Si votre conjoint meurt et essaie par testament de céder à quelqu'un d'autre votre part des biens matrimoniaux qui vous serait conférée en vertu de la Loi, vous pouvez poursuivre en justice. Vous pouvez demander à la Cour de vous donner votre part dans les 60 jours suivant le décès.

6. MOTIF - Même si l'échec du mariage est le seul motif pouvant être invoqué pour le divorce, 97 % des Néo-Brunswickois invoquent plutôt le motif de la « séparation », ce qui signifie que les deux parties doivent prouver qu'elles ne font plus vie commune depuis au moins un an avant la décision du tribunal.

7. RÉCONCILIATION - Si vous n'avez pas tenté de vous réconcilier avec votre époux, rayez l'alinéa (b). Si vous avez fait des tentatives de réconciliation, décrivez les efforts que vous avez déployés.

8. ÉTAT CIVIL - Joignez l'original ou une copie certifiée conforme de votre certificat de mariage. Assurez vous que les renseignements énoncés dans la requête en divorce sont identiques à ceux que contient le certificat de mariage.

9. RÉSIDENCE ET RESSORT JUDICIAIRE - La résidence désigne l'endroit où vous vivez à l'heure actuelle. En vertu de la *Loi sur le divorce*, vous ou la partie requérante devez avoir vécu dans la province pendant au moins un an avant la décision du tribunal.

10. LES ENFANTS - Assurez vous que les arrangements sur le paiement d'aliments prévus à l'alinéa 7(k) sont conformes aux Lignes directrices.

11. AUTRES PROCÉDURES JUDICIAIRES - Décrivez toute autre instance que vous ou votre époux auriez entreprise à l'égard de votre mariage ou des enfants issus de celui-ci.

12. ENTENTES DE SÉPARATION - Décrivez toute entente de séparation et joignez en une copie.

13. DÉCLARATION DES REQUÉRANTS – Indiquez votre adresse de voirie respective au long. Également, veuillez indiquer votre adresse postale si elle diffère de votre adresse de voirie. N'oubliez pas que vous devez tous les deux apposer votre signature et la date à la dernière page de cette formule et indiquer votre adresse respective dans l'espace réservé à cette fin.

N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS DEVEZ TOUS LES DEUX APPOSER VOTRE SIGNATURE ET LA DATE À LA DERNIÈRE PAGE DE CETTE FORMULE ET INDIQUER VOTRE ADRESSE RESPECTIVE DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CETTE FIN.

Les notes en fin de texte qui figurent sur les formulaires formatés relatifs au droit de la famille ont été rédigées par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Justice Canada a contribué financièrement à la mise sur pied de ce projet. Pour obtenir des renseignements généraux au sujet de la procédure juridique, vous pouvez joindre la ligne d'information sur le droit de la famille au numéro sans frais 1-888-236-2444, ou encore visiter le site Web Droit de la famille NB à l'adresse www.droitdelafamilienb.ca. Pour obtenir des conseils au sujet de votre situation personnelle, veuillez communiquer avec un avocat.